



Réunion de bilan des plans
d'action du CEP Artisanat
5 novembre 2019

Liste des actions CEP ARTISANAT

Numéro de fiche	Nom de la fiche	Pilote
Fiche 1	Aider à la structuration de filières artisanales	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 2	Préparer l'artisanat de demain	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 3	Créer un observatoire économique de l'artisanat	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 4	Communiquer sur les nouvelles technologies et promouvoir l'emploi des femmes dans la profession	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 5	Elaborer un guide des aides financières et accompagner les entreprises pour mobiliser ces aides	Martinique Développement
Fiche 6	Sensibiliser les acheteurs à la notion de coût global à long terme	ADEME
Fiche 7	Textile – habillement : se réorienter vers la mode et le spectacle	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 8	Ouvrir en alternance des CQP boucher-charcutier-traiteur et un brevet de maîtrise boulanger (niveau III)	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Fiche 9	Mettre le numérique au cœur de la formation dans l'artisanat et le BTP	Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Action 1 - Aider à la structuration de filières artisanales

► Rappel de l'action

La structuration de filières peut prendre différentes formes, par ordre croissant d'engagements des partenaires :

- Création d'organisations professionnelles, favorisant financement d'actions de formation, actions collectives et accès à des titres professionnels
- Participation à des actions collectives, au début en matière de communication puis de labellisation
- Mutualisation d'équipements
- Formation de groupements d'employeurs, qui favorise l'emploi partagé pour les entreprises d'une même filière ou pas
- Création de grappes d'entreprises, constitution de pôles de compétitivité, pôles d'excellence ou clusters

► Publics cibles

- Entreprises artisanales des secteurs concernés
- Organisations professionnelles des secteurs concernés
- CMAM

► Acteurs

► **Pilote** : Chambre de Métiers et d'Artisanat de Martinique

► Partenaires :

- Organisations professionnelles artisanales ou petit noyau dur d'entreprises des secteurs concernés
- Institutions : CTM, EPCI, DIECCTE
- Autres chambres consulaires : CCIM, Chambre d'agriculture
- Autres OP : Syndicat de la Grande Distribution, Fédération hôtelière...
- OPCO

► Métiers d'art

- Accompagnement des entreprises du secteur des métiers d'art notamment l'obtention de la qualité d'artisan d'art, la promotion de leur production par le biais de manifestations
- Formation parcours numérique artisan 3.0
- Accompagnement au regroupement pour mieux défendre le secteur de l'habillement : création d'une organisation professionnelle

► Alimentation, Services, Bâtiment

- Accompagnement au regroupement pour mieux défendre le secteur de la: création d'organisations professionnelles (boulangerie/pâtisserie, électricité)

► Esthétique

- Structuration par création d'une organisation professionnelle

► Accompagnement dans l'installation : conseils sur la réglementation propre à l'activité, aide à la formalisation du projet

- sensibilisation et information sur la réglementation propre aux métiers
- détection des besoins en formation

Action 2 - Préparer l'artisanat de demain

► Rappel de l'action

- Aider les organisations professionnelles à mener des actions d'information et de communication auprès de consommateurs, pour faire valoir la qualité artisanale, le service, le conseil professionnel et l'originalité des produits
- Faire connaître les bonnes pratiques et mettre en avant les exemples de succès par des témoignages d'entreprises qui ont su se diversifier sur ces axes
- Mettre plus systématiquement et plus directement à la disposition des professionnels les études effectuées sur les demandes de consommation actuelles.

► Publics cibles

- Organisations professionnelles et entreprises artisanales

► Acteurs

- **Pilote** : Chambre de Métiers et d'Artisanat de Martinique
- **Partenaires** : organisations professionnelles artisanales, CTM, EPCI, autres chambres consulaires, associations d'acteurs du digital, OPCO

- Parcours numérique artisan 3.0 : La formation Parcours numérique 3.0 a été mise en place par la CMAM suite à une enquête sur un panel d'artisans qui révélait que 87% d'entre eux voulaient être accompagnés dans ce domaine. Cette formation est dorénavant une des plus prisée de la CMAM. Puis, formation sur « Gérer sa comptabilité avec le numérique »
- Un des gros projets portés par la CMAM est la création d'une « Cité des goûts et des saveurs » pour la valorisation du patrimoine culinaire local, pour permettre une spécialisation locale dans le cadre de la formation initiale scolaire et pour être un lieu de manifestation et de concours. Un volet tourisme va y être développé. Ce projet, porté par la CMAM, associera tous les acteurs et partenaires concernés.
- Lancement d'une démarche vers une labellisation « Artisanat de Martinique ». Rencontre récente avec la CTM pour obtenir des financements afin de favoriser la promotion de ce qui est produit localement.
- En projet aussi à la CMAM, démarche « REPAR'ACTEURS » pour promouvoir les artisans qui font de la réparation.
- Des échanges doivent se faire avec l'AGEFMA pour repérer les métiers et les secteurs porteurs sur lesquels existent des besoins de formation.

Action 3 - Créer un observatoire économique de l'artisanat

► Rappel de l'action

- Construire et publier des indicateurs périodiques sur les activités artisanales
- Concevoir une méthodologie d'anticipation de l'évolution de l'activité et des besoins en ressources humaines et technologiques, afin de disposer d'un outil d'aide à la décision pour les socio-professionnels de l'artisanat, les décideurs politiques et les acteurs de l'emploi formation
- Elaborer des outils collaboratifs (site Internet, Extranet) facilitant le recueil et la circulation de l'information

► Publics cibles

- Entreprises du secteur
- Producteurs d'analyses économiques, dont les labos de recherche
- CTM, DIECCTE, Pôle Emploi, organismes de formation, Missions locales, chambres consulaires, AGEFIPH)...
- Grand public, pour certaines infos

► Acteurs

- **Pilote:** Chambre de Métiers et de l'Artisanat, avec co-pilotage CCIM
- **Partenaires de mise en œuvre et de suivi :**
- Organisations professionnelles artisanales
- Institutions : CTM, DIECCTE ou Préfecture, EPCI
- Rectorat, URMA, AMEP CFA BTP, OPCO, AGEFMA, organismes de formation du secteur, RSMA, EC2, MIL, AGEFIPH
- Producteurs de données : INSEE, CGSS, bailleurs sociaux, DRFIP, IEDOM, laboratoires de recherche universitaire

► Réalisations

L'observatoire actuel se résume à la production des chiffres clés :

- Evolution sur 5 ans du stock des entreprises actives, mouvement des entreprises sur 5 ans, motifs de radiation des entreprises, répartition des entreprises actives par forme juridique, les entreprises actives ayant opté pour le régime micro-social, répartition des entreprises actives par secteur d'activité, répartition des entreprises actives par espace communautaire, répartition des entreprises actives par tranche d'âge (ancienneté), dirigeants actifs , dirigeants actifs par tranche d'âge
- Enquête trimestrielle auprès du bâtiment (échec) : les données collectées ne sont pas significatives
- Collecte de données auprès de partenaires, parfois compliquée : chiffres d'affaires, nombre de salariés

Mais les données sont souvent difficiles à réunir et actualiser, notamment sur l'activité effective de certains secteurs. Des financements figurant au contrat de convergence devraient pouvoir être mobilisés pour la création d'un véritable observatoire. Un rapprochement avec la CCIM devrait permettre le pilotage commun de l'action.

Action 4 - Communiquer sur les nouvelles technologies et promouvoir l'emploi des femmes dans la profession

► Rappel de l'action

- Les problématiques de l'image de la profession sont de deux ordres :
 - Certains métiers sont réputés pénibles
 - Certaines familles d'activités professionnelles perçues comme masculines

Il s'agit de mettre en œuvre des actions de communication sur l'apport des nouvelles technologies et sur la place des femmes dans l'artisanat

► Publics cibles

Entreprises du secteur, syndicats de salariés, demandeurs d'emploi, élèves et stagiaires, parents, enseignants, CIO, Missions locales (MIL)

► Acteurs

► Communication sur les nouvelles perspectives

▪ **Pilote** : CMA

▪ **Partenaires** : CTM, Rectorat, établissements scolaires, Associations de parents d'élèves, Pôle Emploi, AGEFMA-OREF, DIECCTE, RSMA, URMA, AMEP CFA BTP, principaux organismes de formation, groupement SYNFORM, MIL, EC2, Chambres consulaires, AMPI, AGEFIPH

► Promotion de l'emploi des femmes dans la profession

▪ **Pilote** : Délégation Régionale aux Droits de la Femme et à l'Égalité (DRDFE)

▪ **Partenaires** : Organisations professionnelles patronales, syndicats de salariés, ARACT, CTM, Rectorat (ONISEP et CIO), établissements scolaires (notamment le LP Petit Manoir), Associations de parents d'élèves, Pôle Emploi, AGEFMA-OREF, DIECCTE, RSMA, URMA, AMEP CFA BTP, organismes de formation, groupement d'organismes de formation, MIL, EC2, Chambres consulaires, AMPI, AGEFIPH

► Réalisations (reprise fiche similaire CEP BTP)

- Il existe encore un fort déséquilibre dans le rapport femmes/hommes sur certaines formations (exemple 100% d'hommes dans les BTS Domotique et Travaux Publics) mais un certain équilibre dans d'autres formations (exemple 50% femmes/hommes pour le BTS « Enveloppe du bâti »).
- Il y a de plus en plus femmes dans le BTP (y compris une chef d'entreprise présidente du syndicat des Électriciens et de l'Énergie). Les femmes ont toute leur place dans ce secteur. L'arrivée des femmes dans les professions du BTP laisse même entrevoir de nouveaux métiers et en particulier dans ceux de la rénovation. La CMAM a mis en place une formation spécifique sur le management à destination des femmes (pour encourager la création d'entreprises, moteur de l'activité et génératrice d'emplois).
- Dans le cadre des formations professionnelles de la CTM 2019-21, ont été mis en place des Titres Professionnels « Maçonnerie » et « Peinture » ouverts aux deux sexes.
- Plusieurs projets ont été réalisés en collaboration entre le CFA BTP et Pôle Emploi pour la formation de 12 femmes au métier de maçon. 6 femmes ont été embauchées à l'issue par SOGEA pour la reconstruction du Lycée Schœlcher

Action 5 - Elaborer un guide des aides financières et accompagner les entreprises pour mobiliser ces aides

► Rappel de l'action

- Les aides prennent la forme de subventions, de prêts, de garanties bancaires, de participations au capital des entreprises, des aides à la formation ou de prestations en nature, comme des pré-diagnostic réalisés par des agents des collectivités ou des diagnostics ou prestations de conseil ou d'accompagnement par des consultants rémunérés par certaines collectivités. Elles peuvent être dispensées par de nombreuses structures, d'où l'intérêt d'un guide.

► Publics cibles

- Entreprises du secteur
- Organisations professionnelles et chambres consulaires

► Acteurs

- Pilote : Martinique Développement (CTM)

► Partenaires :

- CMA, CCIM, SEBTPAM, CAPEB Martinique, FFB, CNATP...
- DIECCTE, Pôle Emploi, OPCO
- CDC, AFD, banques commerciales
- Initiative Martinique, Martinique développement, Réseau Entreprendre...
- AGEFMA, Pôle Emploi, CGSS, ADEME (développement durable), CACEM (innovation), AGEFIPH ...

► Réalisations :

- Cette action a pris du retard car suivie au sein de Martinique Développement par une personne qui est partie. Le projet est relancé au sein de Martinique Développement, pour mise en place d'un réseau unique d'accompagnement qui sera en ligne à partir du premier semestre 2020, avec un guide des aides aux entreprises. Le premier COPIL de suivi du projet a été réalisé. Le projet est issu d'un appel à projet CTM/BPI et a permis de réunir 18 partenaires locaux avec Martinique Développement comme pilote. Le but de la plateforme est de donner une visibilité à l'ensemble des aides aux entreprises (subventions CTM mais aussi aides des autres partenaires...).
- Il existe un site d'information des CCI qui récapitule, par région, l'ensemble des aides accessibles aux entreprises de tous secteurs, de tous statuts, de toutes tailles, en les classant par rubriques (création, innovation, difficultés financières, développement...etc) Est-il à jour sur la Martinique ? Prend-il en compte toutes les aides spécifiques à l'outremer ? <https://les-aides.fr/>

Action 6 - Sensibiliser les acheteurs à la notion de coût global à long terme

► Rappel de l'action

Une sensibilisation des entreprises, des collectivités et des particuliers à la notion de coût global à long terme (versus coût instantané) créerait une demande au profit des entreprises artisanales de froid-climatisation, d'électricité-électronique et du BTP (installateurs sanitaires...) fournissant de telles prestations.

► Publics cibles

- Collectivités
- Particuliers
- Entreprises

► Acteurs

- **Pilote** : ADEME Martinique
- **Partenaires** : SMEM, CTM, DIECCTE, EPCI, Chambres consulaires, organisations professionnelles concernées (froid-climatisation, électricité, électronique, installateurs sanitaires...), OPCO

► Réalisations

- Le 17 janvier 2019 est parue la délibération de la CRE sur un programme massif de maîtrise d'énergie dans les Zones Non Interconnectées (ZNI).
- Un programme d'aides aux économies d'énergie en Martinique, baptisé **Cadre de Compensation**, a été élaboré par la CTM, l'ADEME, le SMEM, EDF et la DEAL (= le Programme Territorial de Maîtrise de l'Energie, le PTME) et comporte plus de 60 actions d'économies d'énergie à destination des particuliers et des professionnels, sur la période 2019-2023. À travers ce programme, les particuliers, les entreprises et les collectivités du territoire pourront bénéficier d'aides à l'achat d'équipement performant et de prestations de services, représentant au total, près de 100 M€.
- La prime à l'achat est versée directement aux vendeurs d'isolation, de climatisation et de chauffe-eau solaires. Un système d'aides nouveau a été élaboré pour la période 2019-23.
- Dans le cadre du PTME (Programme Territorial pour la Maîtrise de l'Energie), un volet concerne directement les communes. 11 d'entre elles s'orientent vers l'éclairage solaire. Les premiers travaux de rénovation démarrent.
- Il s'agit aussi de communiquer sur la transition énergétique à destination des professionnels et des particuliers.
- Enfin, est lancé depuis septembre 2019 au plan national (première réunion le 5 novembre 2019 en Martinique), le programme CEE SARE pour la rénovation énergétique des logements et la lutte contre les passoires thermiques (200 millions d'euros prévus au niveau national). Dans ce cadre, au niveau territorial, va être décidé un ensemble de mesures, en prenant en compte les acteurs du territoire et les formations existantes.

Action 7 - Textile - habillement : se réorienter vers la mode et le spectacle

► Rappel de l'action

Intitulée à l'origine « Recentrer la filière couture, habillement, métiers de la mode en un pôle unique, un lycée des métiers de la mode, de l'esthétique et de la coiffure », cette fiche action a été réorientée en raison de l'abandon du projet de création d'un « lycée des métiers » recherchés ailleurs.

► Publics cibles

Ensemble des acteurs du secteur et demandeurs d'emploi

► Acteurs

► **Pilote** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique

► **Partenaires** : Prochaine organisation professionnelle Habillement - couture - métiers de la mode, Campus Caribéen des Arts, CTM, OPCA actuellement Opérateurs de Compétences -OPCO), DIECCTE, AGEFMA

► Réalisations

- une organisation professionnelle du textile et de l'habillement a été créée parallèlement à celle des métiers d'art (antérieure). 1/3 à peu près des adhérents à l'organisation professionnelle des métiers d'art sont aussi dans cette nouvelle organisation professionnelle (subvention de la CTM pour la création d'organisations professionnelles).
- Un salon de l'artisanat d'art va aussi être organisé en 2020.
- Le but de la structuration de la filière est, entre autres, la réalisation de manifestations.
- En matière de formation, la CMAM attend les propositions de la CTM.
- Le label « fabriqué en Martinique » (voir FA 2 sur la structuration des filières de l'artisanat) s'appliquera aussi à ce secteur d'activité.

Action 8 - Ouvrir en alternance des CQP boucher-charcutier-traiteur et un brevet de maîtrise boulanger (niveau III)

- ▶ Rappel de l'action
- ▶ Intitulée à l'origine « Ouvrir en apprentissage : un Bac Pro boucher charcutier traiteur et un Brevet de maîtrise boulanger (niveau III) », cette fiche action a été réorientée « Ouvrir en alternance : des CQP boucher charcutier traiteur et un Brevet de maîtrise boulanger (niveau III) », car cela ouvrira davantage de possibilités d'actions de formation et sera sujet à moins de fixation de la part de parties prenantes.

▶ Publics cibles

Tous les acteurs des deux professions, futurs professionnels, et les demandeurs d'emploi

▶ Acteurs

- **Pilote** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique
- **Partenaires** : Syndicat intercommunal des artisans bouchers, syndicat patronal de la boulangerie-pâtisserie, CTM, Rectorat, OPCO, DIECCTE, principaux organismes de formation du secteur, AGEFMA

▶ Réalisations

- Une initiative OPCALIA pour la formation de 8 candidats au CQP boucherie en Métropole
- Ouverture depuis 2018 de l'accès au BM boulangerie par la VAE à la CMA

L'action est réalisée en matière de CQP boucher-charcutier-traiteur. 8 personnes ont été formées. Importance de ce secteur d'activité. Le seul avenir des bouchers en Martinique est d'être aussi charcutier et traiteur mais pour cela il fallait être formé.

Action 9 - Mettre le numérique au cœur de la formation dans l'artisanat et le BTP

► Rappel de l'action

- Dans un contexte économique en mutation, les entreprises artisanales sont confrontées à plusieurs enjeux d'une amélioration de la performance « artisanale », d'une augmentation des transmissions d'entreprise et d'un rayonnement plus large des secteurs d'excellence.
- Le numérique constitue un nouveau paradigme pour les artisans, qui doivent l'intégrer sur toute leur chaîne de valeur, tant sur le plan des process de fabrication que pour la gestion de l'entreprise (par exemple, la comptabilité et la paie sur applications mobiles remplacent l'utilisation de tableurs de type Excel).

► Publics cibles

- Apprenants : FPI statut scolaire et apprentissage, formation continue
- Entreprises artisanales de Martinique

► Acteurs

- **Pilote :**
 - Formation professionnelle initiale: Rectorat
 - Apprentissage :CMA/ URMA / AMEP CFA
 - Formation continue :CMA
- **Partenaires :**
 - Organisations professionnelles de l'artisanat, Institutions politiques : CTM, EPCI, CCIM, Associations d'acteurs du digital, OPCO

► Réalisations

- Parcours numérique artisan 3.0 : La formation Parcours numérique 3.0 a été mise en place par la CMAM suite à une enquête sur un panel d'artisans qui révélait que 87% d'entre eux voulaient être accompagnés dans ce domaine. Cette formation de 50 h est dorénavant une des plus prisée de la CMAM.
- Elle sera suivie d'une formation de 50 h sur « Gérer sa comptabilité avec le numérique »
- L'objectif est à moyen terme d'intégrer l'application du numérique dans les process de fabrication (en particulier dans les métiers du BTP avec le BIM).